



Novembre 2008

POUR UNE ECONOMIE EQUITABLE

Lettre courriel diffusée en
37.000 exemplaires, lectorat : 75.000
guideeconomieequitable@gmail.com
<http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

Diffusez La Lettre du Guide de l'économie équitable à vos proches, amis, réseaux

Ensemble S'informer, comprendre, proposer, agir

AGIR pour une Economie Equitable - Ap2E

COMMUNIQUE - DOSSIER de Presse

Contact et service de presse :

Sylvie Mayer 0.681.741.013 solidaire@gabrielperi.fr

Jean Pierre Caldier 0.685.797.740 guideeconomieequitable@gmail.com

En savoir plus : <http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/>

Immédiatement nous proposons à chacune et chacun

- des 20 millions de Françaises et des Français sociétaires des Groupes Crédit Agricole, Banques Populaires, Caisses d'Epargne, Crédit mutuel,
- aux 7,2 millions mutualistes de la Macif et de la Maif,
- aux élus des collectivités locales,

**de demander la convocation en urgence
d'assemblées générales ou de réunions exceptionnelles
dans toutes leurs instances.**

Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Macif, Maif CRISE de démocratie ?

Successivement le Crédit Agricole pour 5,9 milliards en juin, la Caisse d'Epargne, les Banques Populaires pour 3,7 milliards en septembre viennent de recapitaliser assez discrètement pour près de 10 milliards d'euros. 10 milliards d'euros « propriété » de 12,6 millions de Françaises et de Français, leurs coopérateurs ou mutualistes qui auraient du avoir tous droit à la parole : une personne = une voix selon un des 5 principes de l'économie sociale. Ces 10 milliards sont partis en fumée dans l'économie virtuelle : la spéculation. Les sociétaires « paieront deux fois » : une première fois pour boucher les trous, une deuxième fois car ce sera autant non investi pour créer des emplois, des logements, soutenir l'économie réelle.

- Le 15 octobre, le Groupe des Caisses d'Epargne et les mutuelles de l'assurance MACIF et MAIF (7,2 millions de sociétaires) finissaient de conclure leur rapprochement pour leur future activité de bancassurance . 40% du capital (Macif 25%- Maif 15%) 6 administrateurs Macif - Maif sur 18 viennent d'être nommés au conseil d'administration. (40% du capital 33% des administrateurs)

Comment ont été consultés les 14 millions de citoyens mutualistes concernés de part et d'autre?

- Au même moment, malgré plusieurs réunions de « cadrage » au Palais de l'Elysée un nouveau scandale éclatait à la Caisse Nationale d'Epargne, avec la perte évaluée d'abord à 500 millions, puis à 695 millions, puis à 751 millions. Assumant leurs responsabilités les trois principaux dirigeants du directoire démissionnaient. Attendons cependant quelques semaines pour apprécier la réalité de ces trois démissions spectaculaires (1). Quelques mois plutôt ce ne fut pas le cas du principal dirigeant du Crédit Agricole soutenu par les Présidents des Caisses Régionales détenant leur pouvoir démocratique des Caisses Locales du Crédit Agricole. Notons que ce dirigeant a succédé au Président de la Société Générale à la tête de l'Association Professionnelle des Banques (AFP).

Pour être éligible à cette présidence doit-on avoir fait ses preuves et enregistrer des augmentations de capital et/ou des pertes voisines de 6 milliards d'euros?

- Dans un autre domaine d'activité, CAMIF, le troisième de la vente par correspondance en France, s'est détournée de ses obligations mutualistes en ouvrant son capital aux 3 Suisses International puis à un fonds de pension Osiris Partners. Celui-ci en 2007 a pris le contrôle de CAMIF Particuliers en investissant 25 millions d'euros. Malgré plusieurs injections de capitaux complémentaires (Macif 8 millions d'euros, Maif 8 millions d'euros, Casden : banque mutualiste de l'éducation nationale 5 à 10 millions d'euros), la CAMIF est aujourd'hui conduite à des licenciements dans sa principale filiale et devra licencier 144 personnes dans la maison mère. (2)

- **Quand et comment en toute transparence, les dirigeants, les coopérateurs et les mutualistes analyseront-ils ce qui s'est passé et se passe ?**
- **Comment en est-on arrivé là ?**
- **Par absence de contre pouvoir donc de démocratie ?**
- **Par abus de démocratie délégataire ?**
- **Par détournement des principes coopératifs et mutualistes avec la création de structures cotées en bourse et échappant de fait à tout contrôle citoyen ?**

En sera-t-il de même pour la fusion annoncée et accélérée du Groupe Caisses d'Epargne et Banque Populaire? (3) Cette fusion nécessite une modification de la loi : seul espoir d'un contrôle citoyen ?

En utilisant les outils du capitalisme, en agissant comme les capitalistes, quelques équipes dirigeantes détournent l'économie sociale de son rôle social et solidaire.

L'économie sociale et solidaire peut contribuer à la transformation de l'économie (4) en combinant démocratie représentative, démocratie économique et démocratie sociétale et donnant des contre-pouvoirs aux citoyens. Les sociétaires, coopérateurs, mutualistes doivent intervenir pour qu'elle retrouve ses principes de solidarité, hors des schémas capitalistes.

Nous faisons plusieurs propositions en ce sens :

A court terme, renforcer par la loi la participation des mutualistes et coopérateurs aux activités et assemblées générales.

A moyen terme,

- rendre obligatoire **un minimum de financement de l'économie sociale et solidaire (SCOP, SCIC...)** par le secteur bancaire coopératif et mutualiste.
- **Elaborer un plan de création de nouvelles Sociétés Coopératives de Production fondé sur un droit de préemption des salariés** en cas de cession des entreprises (700.000 entreprises et 3.000.000 de salariés concernés avec le papy boom).

Immédiatement nous proposons à chacune et chacun

- des 20 millions de Françaises et des Français sociétaires des Groupes Crédit Agricole, Banques Populaires, Caisses d'Epargne, Crédit mutuel,
- des 7,2 millions mutualistes de la Macif et de la Maif,
- des élus des collectivités locales,

de demander **la convocation en urgence d'assemblées générales ou de réunions exceptionnelles** dans toutes leurs instances.

Les Françaises et les Français ont le pouvoir d'agir, de revendiquer une citoyenneté économique, d'exercer leur citoyenneté économique.

Personne ne les a consulté pour créer et favoriser une crise économique mondiale.

Ils ont le pouvoir de sanctionner les responsables, de donner leur avis pour que les choses soient profondément modifiées équitablement au bénéfice de tous et de chacun.

Ils souhaitent agir, ils peuvent demander une assemblée ordinaire extraordinaire ou une réunion locale de leur banque ou assurance s'ils sont informés de cette possibilité.

En savoir plus et découvrir les modèles de lettres et les contenus d'ordre du jour et des questions soulevées selon l'organisme. <http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/>



Pour une économie équitable

La Lettre du Guide de l'économie équitable Dossier de presse suite 2

(1) « La cotation de Natixis (un désastre pour les actionnaires: l'introduction s'est faite à 19,55 euros, le titre tourne en ce moment autour de 2 euros) a été un élément supplémentaire d'inflation. Milhaud a reçu une prime exceptionnelle de 150 000 euros (pour la réussite de l'opération, sic) ainsi que 100 000 stock-options...

D'abord, officiellement, Milhaud est toujours président du conseil de surveillance de Natixis (fonction qui lui permet de toucher 308.000 euros par an, somme comprise dans le total énoncé plus haut). En plus, cet homme de 65 ans pourra toucher la retraite maison de la Caisse d'Épargne. Son contrat de travail lui donne le droit à "une rente annuelle égale à 10% de la rémunération brute moyenne des trois meilleurs années civiles complètes perçue au sein du groupe Caisse d'Épargne". Il s'agit, comme par hasard, des trois dernières années. Et cela donne 119 000 euros par an. » extraits Libération.fr Nicolas Cori, journaliste à Libération

« Les trois principaux dirigeants de la banque, dont son président Charles Milhaud, ont du quitter leur poste. Charles Milhaud, privé de "parachute doré", a conservé la présidence du conseil de surveillance de la filiale Oceor et les deux autres dirigeants concernés, Julien Carmona et Nicolas Mérindol pourraient aussi retrouver d'autres fonctions dans le groupe » extraits le Point.fr Thierry Lévêque et Matthieu Protard, édité par Yves Clarisse 13/11/2008.

(2) **Communiqué de presse, extraits : Cgt et CGT FO du 13 avril 2007** Rémunération du Président Jean Gasol également président du CCOMCEN (CAMIF, MAIF, MGEN, CASDEN ...)

"Il ajoute sans scrupule concernant sa rémunération annuelle de 230 892 € qu'elle « équivaut donc à celle de mes fonctions antérieures. Il s'agit d'une indemnité qui n'ouvre pas droit au chômage ». Quel cynisme alors qu'il reçoit chaque mois son salaire CAMIF de plus de 19 000 € (il était préalablement Inspecteur Général de l'Éducation Nationale dont le salaire est de - de 5 000 €/mois), sa pension de retraite et autres avantages en nature conséquents, et qu'il s'apprête à supprimer encore 450 emplois pour atteindre plus de 1000 emplois supprimés depuis son arrivée en 1998 ! Il est à la retraite et n'est donc pas exposé au chômage contrairement aux centaines de salariés de la CAMIF qu'il désigne cyniquement!"

[Lire le communiqué intégralement](#) Pour votre information les déclarations du nouveau président en 2008 [CLIQUEZ](#)

(3) **UN EXEMPLE ANTI DEMOCRATIQUE au sein d'entreprises de l'économie sociale et mutualiste:** une personne = une voix. L'opération, précipitée par la crise financière, donne naissance au deuxième groupe bancaire français.

Une étape de plus dans la recomposition du secteur en Europe, entamée lundi par la reprise de Fortis par BNP Paribas.

La Caisse d'Épargne et la Banque Populaire ont officialisé mercredi leur projet de mariage, un rapprochement précipité par les derniers rebondissements de la crise financière et qui a les faveurs de l'Élysée. Le conseil de surveillance de la Caisse d'Épargne a autorisé le directoire à "entamer des discussions" avec le groupe Banque Populaire "en vue du rapprochement de leurs organes centraux", a annoncé mercredi l'Écureuil, dans un communiqué. Ce rapprochement permettra de "constituer le deuxième groupe bancaire français", selon lui. Il sera réalisé "par voie de fusion" entre la Banque fédérale des Banques Populaires et la Caisse nationale des Caisses d'Épargne "pour former un organe central unique aux deux réseaux autonomes", sur le modèle de Crédit Agricole/LCL ou de Peugeot Citroën. "Le nouvel ensemble aurait des fonds propres de plus de 40 milliards d'euros, 480 milliards d'épargne et de dépôts, (...) un réseau de 8.200 agences en France et près de 100.000 collaborateurs", précise le communiqué.

.Réf Par L'EXPRESS.fr, mis à jour le 08/10/2008 15:53:35 - publié le 08/10/2008

(4) **Les banques de l'économie sociale n'ont pas été oubliées dans le nouveau plan du gouvernement pour les banques.** Sur 10,5 milliards les banques mutualistes et coopératives (une personne = une voix) auront accès à 6,25 milliards (3 milliards Crédit Agricole - 1,2 milliards Crédit Mutuel - 2,05 milliards Groupe Banque Populaire (950 millions / Caisse d'Épargne 1,1 milliards, soit 60%) . Elles collectent aussi 60% des dépôts des Françaises et des Français.

Les banques privées recevront BNP 2,55 milliards, Société Générale 1,70 milliards

Ci joint

DOSSIER de PRESSE

L'ACTUALITE du Guide de l'économie équitable

Novembre 2008 le Mois de l'économie sociale et solidaire

Contact et service de presse :

Sylvie Mayer 0.681.741.013 solidaire@gabrielperi.fr
Jean Pierre Caldier 0.685.797.740 guideeconomieequitable@gmail.com

En savoir plus : <http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

Les équipes municipales : <http://municipalesguideeconomieequitable.blogspot.com>

La bancassurance <http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/>

Le tourisme : <http://tourismeguideeconomieequitable.blogspot.com>

Les projets solidaires : <http://lesprixduguideeconomieequitable.blogspot.com>

Le mois de l'économie : <http://guideeconomieequitablemoisess.blogspot.com>